

Barrolin



Budget 2018

P. 1

Focus

**LE PROJET CŒUR DE VILLAGE
SE PRÉCISE**

P. 4 à 7

Vie municipale

**LA FUTURE MAISON
DU DÉPARTEMENT**

P. 10 et 11



Chères barrolines, chers barrolins

Vous avez été très nombreux à m'interpeller dernièrement pour me demander comment faire cesser cette épidémie de tracts et lettres anonymes qui se répand actuellement dans notre village, et quelle réponse y apporter. Sachez qu'en complément de ces tracts, un certain nombre de courriers ont été envoyés aux services du Département,

de la Communauté de Communes avec les mêmes "éclamations", souvent assorties "d'omissions opportunes", d'erreurs flagrantes, voire de propos diffamatoires.

Et alors que dans le tract de "Transparence Barraux" les auteurs reconnaissent que le projet de la Maison du Département est une bonne idée, l'un des signataires a engagé un recours au tribunal administratif pour faire annuler la délibération concernant la vente à l'euro symbolique du terrain au Département !

Nous espérons que le Département maintienne bien ce projet qui sera bénéfique pour notre commune.

Ceci n'est pas conforme aux valeurs de notre commune, en tous cas pas aux miennes.

Avec mon équipe nous avons décidé de ne pas céder à une polémique qui a visiblement des visées électoralistes, et nous continuerons à vous informer complètement et objectivement sur nos projets, leur avancement, leur financement au travers des supports de communication de la commune : Petit Barrolin et site internet.

Dans ce numéro du Petit Barrolin vous trouverez une mise en page "New look", plus moderne et plus claire :

- la présentation du budget.
- un dossier sur le projet Cœur de Village,
- le planning de réalisation des deux giratoires de la gache,
- des informations sur la future Maison du Département et l'aménagement du secteur,
- la réserve de sécurité civile et la participation citoyenne,
- la présentation du réaménagement de la carrière,

Comptez sur nous pour faire avancer nos dossiers dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

*Christophe ENGRAND
Maire de Barraux*

Parution trimestrielle : Janvier - Avril - Juillet - Octobre

Directeur de la publication : Christophe ENGRAND

Directeur de rédaction : Alain Baud

Rédaction : Michèle MARTIN DHERMONT, Noël REMY

Photos : Mairie de Barraux - Associations - Patrick DESAY

Conception : AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie SAVOIE PUBLICITÉ

Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC / Fabrication à partir de pâte sans chlore

Le conseil municipal s'est réuni le 22 février au cours duquel le budget 2018 a été adopté.

Malgré une baisse drastique des dotations de l'Etat, la capacité d'autofinancement nette a progressé et l'encours de la dette se stabilise. Grâce à une gestion prudente en termes de fiscalité et d'investissement mais aussi à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, la commune peut poursuivre ses projets axés sur le projet « Cœur de village » et la cave coopérative puis assumer les travaux d'urgence menés sur la Cuiller.

LE BUDGET 2018 DE LA COMMUNE S'ÉLÈVE À 4 647 710 EUROS. PRÈS DE 52 % SONT CONSACRÉS AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET 48% SONT DÉGAGÉS POUR LES INVESTISSEMENTS.

LES AXES STRATÉGIQUES DE LA COMMUNE SONT RÉPARTIS SELON 3 GRANDES ORIENTATIONS :

- Gérer efficacement et maîtriser sereinement l'évolution des dépenses de fonctionnement en pensant quotidiennement les services publics de qualité.
- Anticiper les besoins des générations futures en développant le projet Cœur de Village par l'aménagement d'un nouveau groupe scolaire primaire, une bibliothèque, un espace Jeunes/MJC.
- Maintenir ses engagements concernant les taux d'imposition de la commune inchangés depuis de nombreuses années.

Sommaire

- BUDGET :	1
- LES VERGERS DE BARRAUX	2
- INTERCO :	3
- MUNICIPALITÉ :	4 et 8
- COMMISSIONS :	8 à 11
- FOCUS : Cœur du village	12 et 15
- VIE ASSOCIATIVE	16 à 20
- AGENDA CULTURE	20 et 21

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN BARROLIN :

FOCUS : Rétrospective culture

ZOOM : Le Café associatif

COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ?

Les dépenses représentent 1 045 €/ habitant, soit :



448 €

Frais du personnel qui assure les services à la population (accueil, état civil, services techniques, vie scolaire, bibliothèque et Espace Jeunes)

439 €

Frais de matériels liés aux services techniques, à l'enfance/jeunesse, à l'école/cantine/garderie/TAP, à la Culture et aux actions sociales



20 €

Intérêts de la dette



50 €

Autofinancement



116 €

Toutes dépenses liées à l'administration générale (assurance, abonnement, transport, cérémonies, ...)



COMMENT SERONT DÉPENSÉS LES 2.2 M € D'INVESTISSEMENTS EN 2018 ?

Plusieurs projets ont été identifiés comme étant prioritaires pour l'année à venir : le Cœur de Village, la route forestière, la cave coopérative et la maison Bèque.

COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence eau et assainissement a été transférée à la communauté de communes du Grésivaudan. Le budget a donc été transféré.

ZOOM SUR LE MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

- Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des trois taxes locales. Les taux sont fixés ainsi : taxe d'habitation, 8.69 % ; taxe foncière sur le bâti, 21.54 % ; taxe foncière sur le non bâti, 63.54 %.

Pilier d'un des engagements de l'équipe municipale, la commune poursuit ses orientations en consacrant **50 000 €** de subventions pour encourager la vie associative.

Réaménagement de la carrière

LES VERGERS DE BARRAUX



La carrière de Barraux a une utilisation temporaire des terrains.

• Avec les années celle-ci évolue : pendant la durée de vie de la carrière les terrains déjà extraits sont réaménagés puis restitués aux propriétaires et usagers.

C'est ainsi que la partie supérieure du site est réaménagée depuis 2013 et continue de l'être actuellement : il s'agit de zones naturelles écologiques et de terrains agricoles.

La carrière est un refuge pour de nombreux animaux et notamment les insectes car aucun pesticide n'y est utilisé.

En mars 2017 et en Janvier 2018, le réaménagement s'est poursuivi avec la plantation de 80 arbres fruitiers d'espèces variées (pommiers, poiriers, cerisiers, pêchers, etc.)

En 2018, cette partie du site sera de nouveau accessible au public.

La démarche

Le Groupe VICAT s'investit dans la sauvegarde des insectes pollinisateurs et des abeilles sauvages au travers du projet Odyssée.

L'objectif est d'offrir à ces espèces des conditions de vie et de reproduction optimales sur les carrières et sites industriels du groupe mais aussi au cœur des villes.

En France, vivent près de 1000 espèces d'abeilles sauvages, ainsi que d'autres insectes pollinisateurs (papillons, coccinelles, etc.) qui sont tout autant indispensables pour les écosystèmes, la pollinisation et la production alimentaire.

Localement, la carrière de Barraux travaille conjointement avec les associations Arthropologia⁽¹⁾ et Les Croqueurs de Pommes⁽²⁾. Les vergers ont vu le jour dans ce cadre-là !



Angle de vue de la photo ci-dessous



Les vergers de Barraux

La carrière a planté deux vergers en lien avec le projet Odyssée :

• Le verger conservatoire

80 arbres fruitiers de variétés multiples (pommés, poires, pêches, cerises, etc.) dont quelques-uns sont à greffer.

Chaque arbre aura un panonceau descriptif comportant le nom, la variété, l'origine et la meilleure façon de cuisiner le fruit.

Il a pour vocation :

- la sauvegarde d'espèces fruitières locales,
- l'étude de leurs comportements pour celles inconnues dans la littérature pomologique,
- de réservoir à greffons pour la reproduction de la variété chez les personnes intéressées,
- de présenter et faire connaître des espèces fruitières locales.

• Le verger école

Plantation de fruitiers en allées, contre-espaliers, en arbres isolés, en gobelets, pyramides ou autres. Il est dédié à l'apprentissage de la taille et du greffage. Une partie est aussi réservée à la pépinière de jeunes scions à greffer.

La gestion du verger

• L'idée du verger a germé suite à des discussions avec la mairie de Barraux, certains riverains et Arthropologia.

• Granulats Vicat assurera quoi qu'il arrive la gestion du verger et, en cohérence avec le projet Odyssée, les arbres et les terrains réaménagés ne seront pas traités chimiquement.

• Le verger doit être vu comme lieu de vie et support pédagogique aux différents projets du groupe Vicat et également de la commune de Barraux.

• Avec l'aide des Croqueurs de Pommes, la carrière va acquérir les connaissances et le savoir faire nécessaire à l'entretien du verger au travers de différents ateliers :

- Techniques de taille
- Soins à apporter aux arbres
- Greffage
- Lutte biologique contre les parasites
- ...

Nous avons pensé que ces ateliers de formations pouvaient être élargis aux habitants de la commune (et même des communes aux alentours) s'ils le souhaitent.

D'autre part, les fruits peuvent être mis à la disposition d'association ou du public dans la mesure où les arbres sont respectés et si cela intéresse les habitants.



Contact

Ce verger peut donc devenir le lieu de vos promenades et éventuellement d'activités périscolaires, ateliers pédagogiques et de sorties diverses et variées.

Des ateliers de formation sont prévus dans les mois qui viennent.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations !
Eva Soulié 07 61 30 69 40

⁽¹⁾ ARTHROPOLOGIA est une association naturaliste agissant pour la sensibilisation et la protection des insectes et qui a réalisé les inventaires faunistiques et floristiques sur la carrière de Barraux.

⁽²⁾ LES CROQUEURS DE POMMES® est une association œuvrant pour la sauvegarde des variétés arboricoles fruitières anciennes et locales en voie de disparition.

Circuit court



Une information du Parc naturel régional de Chartreuse

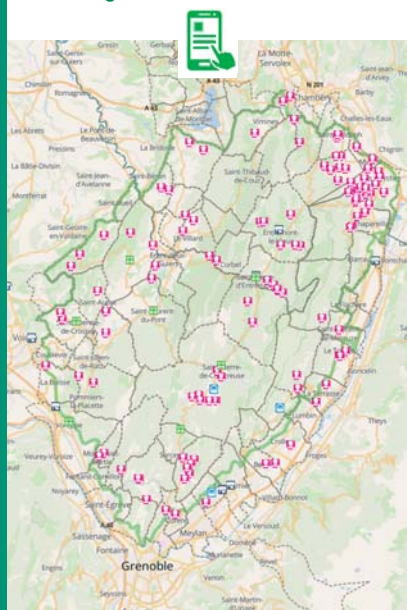
Afin de répondre à la demande des consommateurs du territoire souhaitant s'approvisionner en filière courte, le Parc de Chartreuse a développé un site mobile de mise en relation de l'offre et de la demande relative à l'achat de produits locaux sur le massif de la Chartreuse.

L'utilisateur peut ainsi, en fonction de sa localisation, trouver son bonheur en filtrant ses recherches par type de produit, lieu, point de vente... Le producteur peut également mettre à jour de manière autonome ses informations (horaires d'ouverture, produits, coordonnées...). Chaque producteur de notre territoire gagne donc en visibilité à travers le web, pour une meilleure valorisation de sa production.

Volontairement simple à utiliser, cet outil est publié à travers le site : www.parc-chartreuse.net ou à travers d'autres sites partenaires.

Partisan des circuits courts : n'hésitez pas à l'utiliser.

Partez à la découverte des fermes, magasins de producteurs de Chartreuse, en naviguant à l'aide du site mobile.



Emploi et formation



Les services de l'ADEF

L'association accueille et accompagne les personnes en recherche d'emploi dans un parcours dynamique de deux ans maximum avec pour objectif : s'insérer durablement dans la vie active.

Les missions auprès de particuliers, entreprises, collectivités locales, associations (à titre onéreux à but non lucratif) sont variées et répondent à une anticipation ou à une urgence du client.

L'ADEF assure un suivi professionnel, social, personnalisé et de proximité :

4 antennes sur Crolles, Goncelin, Pontcharra et Les Adrets.

Véritable relais pour l'emploi sur notre territoire, la création d'activités économiques de l'association contribue au développement du Grésivaudan depuis plus de 30 ans.

Double mission : assurer une aide ponctuelle, efficace et de qualité auprès des clients, tout en menant une action concrète d'accompagnement des salariés ADEF vers l'emploi, la formation, l'évolution professionnelle.

Forces de l'ADEF : grande réactivité, souplesse des contrats (missions à partir de 2 heures), réponse rapide et ciblée, compétences variées.

Pensez à l'ADEF pour vos remplacements, surcroûts de travail, anticipations des congés, arrêts maladie...

L'ADEF est l'employeur et se charge des formalités administratives : recrutements, contrats de travail, salaires, déclarations, cotisations.

Services pour les clients particuliers

- Ménage ponctuel et/ou régulier
- Grand ménage
- Vitres
- Garde d'enfants (de plus de 3 ans)
- Aide jardinier
- Petit travaux de bricolage
- Prestations ; Aide au déménagement
- Portage des repas
- Repassage
- Taille de haie

Services entreprises, associations, collectivités locales

- Agent(e) d'entretien-ménage-nettoyage
- Manutentionnaire-cariste
- Agent(e) d'espaces vert – environnement
- Aide au déménagement « Immobilier »
- Surveillant(e) en restauration scolaire
- Animation périscolaire
- Aide lingère en multi accueil
- Elève éducateur / aide moniteur
- Surveillant(e) de nuit
- Restauration : service en salle - plonge

*liste non exhaustive

Un service avantageux :

- ✓ Défiscalisation : 50 % de réduction d'impôts (particuliers selon la liste établie par l'état)
- ✓ Paiements acceptés par CESA délivrés par le comité d'entreprise.

Pontcharra : 04 76 13 57 84 • pontcharra@adef-gresivaudan.fr

Retrouvez-nous sur notre site : www.adef-gresivaudan.fr
et sur www.facebook.com/adefgresivaudan

LE PROJET CŒUR DE VILLAGE SE PRÉCISE

Projet phare du mandat, l'opération " Cœur de Village " a pour objectifs : l'extension et la réhabilitation de l'école élémentaire, la construction de la bibliothèque et de l'Espace jeunes-MJC, l'aménagement des espaces publics avec notamment la création d'une nouvelle voie d'accès au centre village et de parkings. Les phases d'études terminées, le concours d'architectes ayant conduit à choisir le cabinet Composite basé à Grenoble, ont permis à l'équipe municipale de valider le contenu et les phases de ce projet.



Rappel des principes initiaux de composition

Plan issu du dossier «programme» de l'opération

organisation d'ensemble



Espaces publics

- 1 La « place des commerces »
- 2 La place et la halle
- 3 Le mail Est/Ouest
- 4 Le parvis Est et la dépose des cars scolaires
- 5 Le parking paysager
- 6 La liaison routière
- 7 L'axe piétonnier Nord/Sud (desserte école maternelle et zone sportive)

Équipements

- A Le Pôle École Primaire + Bibliothèque + Espace Jeunes/MJC
 - A1 : bâtiment patrimonial restructuré ou réhabilité
 - A2 : l'extension comprenant classes supplémentaires, bibliothèque, espace jeunes/MJC & préau polyvalent
 - A3 : la galerie de liaison,
 - A4 : la cour
 - A5 : le jardin pédagogique (ou jardin ornemental)
- B Les équipements connexes maintenus et adaptés : cantine scolaire, espace garderie et salle pieds nus
- C La Halle du Village
- D La « grange »

Exemple de prescriptions issues de l'AVAP réalisée par le cabinet ARCHIPAT

EXTRAIT DE L'AVAP au sujet des murs :

- « La création de nouveaux murs ainsi que tous travaux sur les murs existants devront être réalisés dans des matériaux, teintes, dimensions et appareillage correspondant aux murs anciens sur le site ou à proximité. »
- « En cas de démolition d'un bâtiment dans le bourg ou les hameaux, l'alignement sur rue devra être conservé par un mur de clôture. »
- « Les murs et murets sur rue auront une épaisseur de 40cm minimum. »
- « Le couronnement des murs de clôture sera réalisé en pierres (couverture façon dos d'âne ou bâlière) ou en tuiles de terre cuite creuse. »

EXTRAIT DE L'AVAP au sujet des enduits :

Recommandation : des pierres de taille destinées à être enduites.

enduit non existant de « à pierres nues ».

appareillage de clôture (alignement respecté)

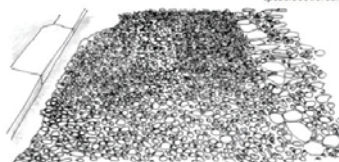
enduit pare à la taille enduit adhérent enduit lissé à la finelle

enduit grossier enduit brossé enduit « cyclonisé »

EXTRAIT DE L'AVAP au sujet des sols :

- « À l'occasion de projet d'espace urbain, public ou privé (imposé privé) sur l'AVAP, la nature des revêtements neufs, le dessin et l'aspect des différents éléments (trottoirs, etc.) et du mobilier urbain (lampadaires, bancs, abris, potelets, barrières, poubelles, etc.), les plantations, si l'importance du projet le nécessite, seront déterminés et validés par la commission locale de l'AVAP. Tous les détails seront portés sur la demande d'autorisation (permis d'aménager ou autorisation spéciale de travaux). »

La commune ayant fait le choix de se doter d'une AVAP, certaines prescriptions s'appliqueront directement sur le secteur d'étude et seront intégrées dans les propositions d'aménagements. Cette contrainte qualitative imposera une exigence en matière de matériaux, de mise en œuvre avec en conséquence une incidence sur les coûts.



La cour de l'école

La cour fait 900 m² d'un seul tenant y compris un préau couvert. Son sol sera 1/3 en pelouse et 2/3 en enrobé.

L'entrée se fera par le Nord depuis la galerie qui offre un abri pour l'accès mais plus encore côté cour pour permettre le stationnement sécurisé des vélos enfants. Cette entrée sera à environ 50 m du nouveau parking de l'esplanade avec un cheminement réservé aux piétons.

La cour sera fermée côté rue du Fort d'un mur en maçonnerie. Sur la place, le mur se transforme en palissade à claire-voie. Autrefois intégrée dans un édicule, la fontaine sera déplacée et adossée au mur d'enceinte.

La création d'un jardin pédagogique vient compléter l'aménagement de l'école.



Des coursives vitrées permettront une libre circulation à l'abri des intempéries. L'utilisation de vitrages isolants réglera la température.
(photo de couverture)



La place de la Grenette

L'implantation de l'extension de l'école permet de dégager au nord un bel espace de forme régulière "place de la Grenette" offrant une vue sur le Mont Blanc, les Bauges et surtout sur la chaîne de Belledonne.

Entièrement minérale, cette place de 1000 m² dotée de bancs sera un lieu de rencontre accueillant.

Une petite halle "la Grenette" deviendra l'édifice symbolique de la place.

L'esplanade

Cet espace public s'affirmera avec le développement de l'urbanisation en périphérie.

La chaussée en boucle permet de gérer efficacement le retournement de tout type de véhicule. Elle est bordée d'un quai bus pour faciliter la descente depuis les cars.

L'esplanade proposera de nombreuses places de parking permanent ainsi que des places additionnelles lors de certains événements. Son centre sera traité en prairie pour offrir un espace de jeux et de détente. Doté de banquettes pierre, éclairé par des candélabres et ombragé par des arbres il pourra servir de lieu de détente pour les habitants de la future maison intergénérationnelle.



L'allée verte

Destiné à créer un nouvel axe d'entrée de village, ce concept d'allée permet d'anoblir un peu une voirie qui ne pourrait être que fonctionnelle.

Dotée d'une chaussée à double sens, elle sera bordée d'un chemin piéton d'un côté et de places de parking en épi de l'autre sur un bas côté enherbé.

À l'usage, cette allée verte deviendra l'axe principal d'accès au centre bourg matérialisé par la place de la Grenette.



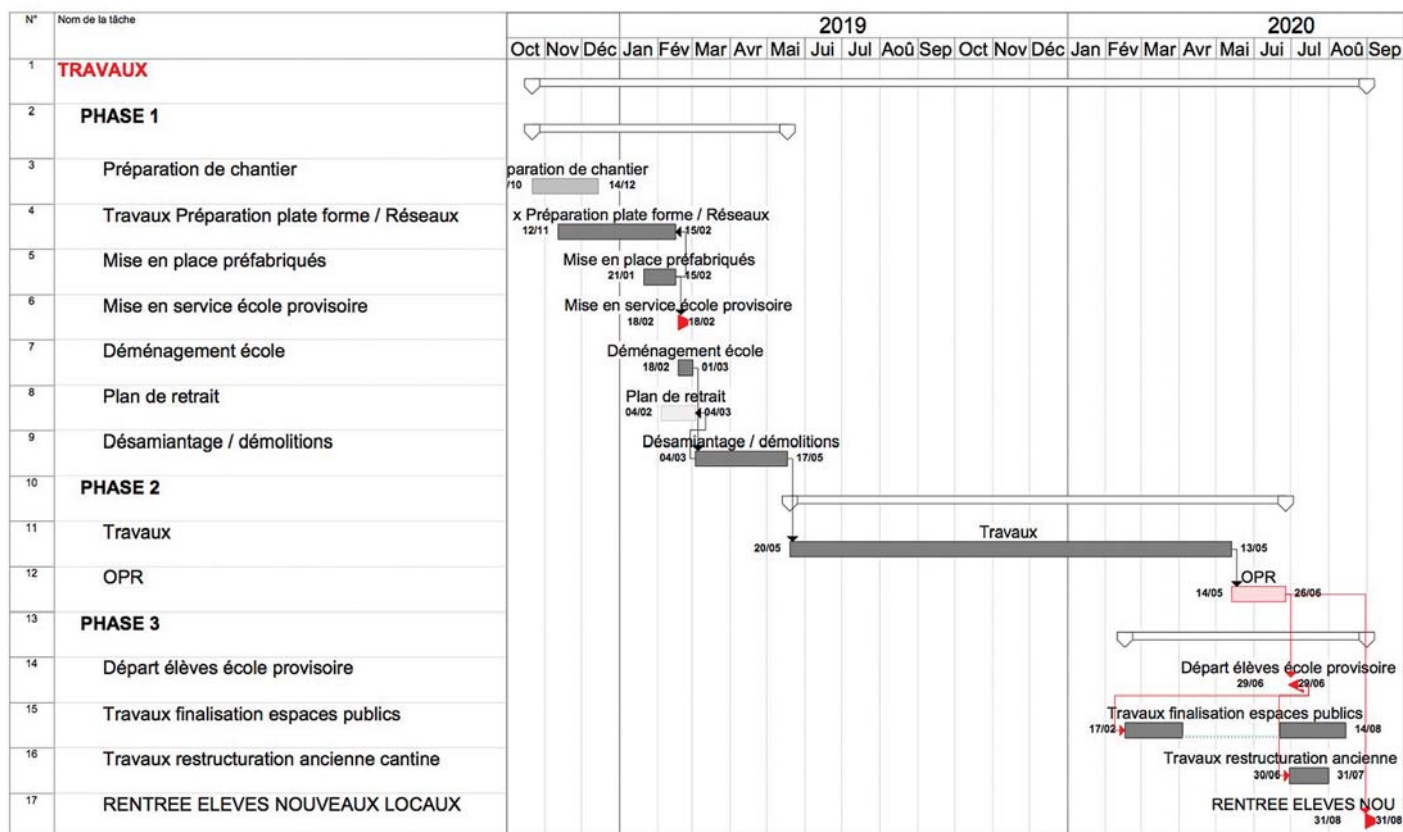
Principes du stationnement, de la circulation et des modes doux.

Le principe général du projet Cœur de Village consiste à limiter au maximum la circulation sur la rue du Fort qui sera à sens unique et à reporter l'ensemble du stationnement sur l'Esplanade située à 50 m de la place ainsi que le long de l'allée avec des places de parkings en épi. Un principe de hiérarchisation des stationnements sera mis en place afin de distinguer les stationnements permanents dédiés aux usages quotidiens du stationnement occasionnel.

La rue du Fort, à sens unique, sera limitée à 20 km/h selon la réglementation. L'allée verte sera limitée à 30 km/h.

COEUR VILLAGE à BARRAUX Planning travaux

Ven 09/03/18



Ven 09/03/18



Annie



Maryline

Mairie

Tél. 04 76 97 37 17

www.mairie-barraux.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : fermé

Mardi : 8h-12h et 13h30-17h

Mercredi : 8h-12h, après-midi fermé au public

Jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h

Horaires d'ouverture du service d'urbanisme :

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

État civil

Naissance

Loélie BRENGUIER 10 janvier

Gabriel FERRONNIERE 31 janvier

Mariage

Jessica VIDALENC & Gaëlle MOUSSY 14 février

Décès

FERRY Jérôme 15 janvier

EYRAUD Gisèle épouse PLISSON 6 février

CAILLE veuve LOHAT Gilberte 27 mars

Architecte conseil

Philippe BOUCHE

Le 2^e vendredi de chaque mois.

Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Conciliateur de justice

M. JESIOR.

Prendre rendez-vous à la mairie de Pontcharra.

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez :

Téléphoner au 3915 serveur national 24h/24.

Ou lire le nom de la pharmacie de garde sur l'affiche apposée à la porte de la pharmacie la plus proche de votre domicile.

Citoyenneté

PARTICIPATION CITOYENNE : DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ

De l'avis de bien des personnes, habitants ou simplement de passage, Barraux est une commune où il fait bon vivre. Il faut dire que tout au long de l'année la municipalité, bien relayée par les employés communaux, ne ménage pas ses efforts à travers un embellissement et une propreté impeccable mais aussi des aménagements faits pour tous, petits et grands.



Une démarche partenariale et solidaire avec des référents et non des délateurs Quel rôle pour chacun ?

Instaurée en 2006, cette Participation Citoyenne est concrétisée sur la commune par la signature d'une charte entre le Préfet de l'Isère, le commandant de la gendarmerie et le maire.

Vous avez été nombreux à vous inscrire en mairie en tant que référents : nous vous en remercions. Nous vous inviterons bientôt à signer une charte vous engageant à respecter le rôle qui vous est dévolu d'où l'importance de bien spécifier ce dernier.

Trois entités pour ce projet : la gendarmerie, la mairie, les habitants Le rôle de la municipalité et donc du maire Christophe Engrand sera de continuer à œuvrer au respect du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité... Il sera le pivot de la politique de la prévention de la délinquance. Pour le référent de quartier, son rôle sera axé sur trois points bien distincts avec en premier lieu la sensibilisation aux phénomènes de délinquances, puis l'adoption des actes élémentaires de prévention et enfin le signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects ...

Dans quel délai ?

La convention avec la gendarmerie a été signée.

Les panneaux seront posés très prochainement aux entrées du village et des quartiers.

Déchèterie

HORAIRES D'ÉTÉ



ZI DE PRÉ BRUN - IMPASSE DENIS PAPIN

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi :

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le Mardi et le Jeudi :

- de 14h00 à 19h00

Conseillers départementaux



PLANNING DES PERMANENCES de Martine Kohly et Christophe Engrand pour le 2^e semestre 2018



Mardi 15 mai de 15h30 à 17h

Mardi 12 juin de 15h30 à 17h

Maison du département : 71 chemin des sources - 38190 Bernin

Merci de prendre rendez-vous auprès de notre collaboratrice :

Géraldine ROUSSEAU-MORERE :

Par téléphone au 04 76 00 38 49 - Par mail : geraldine.rousseau-morere@isere.fr

Écoles

INSCRIPTIONS

Avant toute inscription, pensez à faire la pré-inscription en mairie :

École maternelle

POUR LES PETITS NÉS EN 2015 ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS
(enfants nés en 2013 et 2014)

Les mercredis 16 et 23 Mai de 8h30 à 12h
Le vendredi 25 Mai de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Pièces à fournir

- Fiche de renseignements délivrée par la mairie.
- Livret de famille.
- Carnet de santé.
- Certificat de radiation de l'ancienne école
(inutile pour les enfants scolarisés à la maternelle de Barraux).

École élémentaire

POUR LES FUTURS CP ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les lundis 14 et 28 Mai
de 7h45 à 12h et de 13h à 17h30
Possibilité de RDV si les horaires
ne conviennent pas : 04 76 97 38 23

Pièces à fournir

- Livret de famille.
- Carnet de santé.
- Certificat de radiation de l'ancienne école
(si enfant scolarisé l'année dernière).

NOTRE NOUVELLE DGS STÉPHANIE SUSGIN



Diplômée de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble complété d'un master effectué à l'Université de Paris, Stéphanie travaille depuis 10 ans dans la fonction publique territoriale. D'abord responsable en communauté de communes sur des missions spécifiques à l'habitat, le transport, l'agriculture et la forêt, elle a intégré il y a 5 ans des postes de direction générale dans des communes de petite taille pour contribuer

au déploiement de services de proximité de qualité. Elle nous a rejoint ce mois de mars pour occuper le poste de DGS.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Bibliothèque

LES BRÈVES DE LA BIB

Accueil de la délégation malienne

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Barraux et l'association Arcade, nous avons reçu une délégation malienne le jeudi 29 mars.

Nous avons pu leur expliquer le fonctionnement de la bibliothèque et les différentes actions menées pour promouvoir la lecture publique.



Les enfants de la petite section ont pris le chemin de la bibliothèque.

Une animation autour du thème "Les cinq sens", préparée par Réjane et Marie-Agnès les attendait. Ils ont pu ensuite consulter les livres, choisir celui qu'ils souhaitent emmener à leur maison.



Découverte du patrimoine de notre village



Une grande journée de découverte du patrimoine de notre village se prépare pour les enfants de l'école élémentaire. Nous proposons un rallye-village qui leur permettra, à partir d'énigmes à résoudre, de se rendre sur différents lieux du village où des intervenants leur expliqueront l'art de la ganterie, la fabrication de fil de soie ou encore le tramway...

Soyez vigilants, de nombreux enfants seront dans la rue le vendredi 27 avril (reporté au 4 mai en cas de pluie) et peut-être viendront-ils vous solliciter... merci de leur réserver un bon accueil !



Une longue impatience de Gaëlle Josse aux éditions Noir sur Blanc

L'absence d'un fils, la douleur d'une mère

1943, la Bretagne,
Anne perd son mari, disparu en mer. Elle se retrouve seule, démunie, avec un petit Louis.

Les jours sont alors difficiles et Anne doit travailler à l'usine. Après un temps de veuvage décent, Etienne, le plus beau parti du village, la demande en mariage.

Il promet d'aimer et protéger ce fils qui n'est pas le sien. Mais son amour pour Anne est exclusif. Etienne devient brutal avec Louis et celui-ci prendra la mer pendant des années. Commence alors une attente indicible pour Anne. Magnifique roman de Gaëlle Josse dans lequel l'écriture poétique, légère nous fait ressentir les émotions de l'héroïne.



Conseil municipal jeunes

PAROLE AUX JEUNES ÉLUS

- Grâce à leur implication et à votre générosité, le Conseil Municipal Jeunes a pu réunir la somme de 196 euros lors de son action au marché de Noël. Pour mémoire, les jeunes élus ont organisé une vente de bougies, nounours et gobelets au profit de l'association Locomotive. Cette somme sera remise aux bénévoles de cette association qui se mobilise pour les enfants atteints de cancer, lors de la fête des mères le samedi 26 Mai 2018 au fort.
- Nos jeunes élus étaient au rendez-vous lors des vœux du maire.
- Ils ont également souhaité s'investir pour le nettoyage de printemps en créant des affiches et en relayant l'information à l'école primaire.
- Les jeunes souhaitant participer activement au repas du printemps, se proposent de seconder les employés communaux pour le service.
- Dans la perspective d'embellir encore notre village, un projet est en cours : l'objectif serait de repeindre sous forme de tags les deux postes EDF et devraient concerner ceux du stade et du Fayet.



Synthèses des conseils municipaux

Le compte rendu détaillé est disponible en mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune : www.mairie-barraux.fr

Jeudi 1^{er} février 2018

Ces délibérations ont été validées :

- Conventions avec l'AREA
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet Cœur de Village
- Noms de rues
- Cession à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle D1425 au Département de l'Isère pour la construction de la future Maison du Département.
- Approbation des comptes de gestion.
- Validation des comptes administratifs.
- Désignation du nouveau délégué suppléant au Parc de Chartreuse.
- Transfert du résultat du budget EAS à la Communauté de Communes.
- Création d'une place d'adjoint au Maire.
- Modification du tableau des effectifs.
- Subvention exceptionnelle pour deux classes de l'école élémentaire.

Jeudi 22 février 2018

Ces délibérations ont été validées :

- Affectation du résultat 2017.
- Vote des taux d'imposition (supprimé-en attente éléments préfecture).
- Vote du BP 2018 de la commune.
- Vote des subventions aux associations.
- Demande de subvention pour l'évènement "centenaire".
- Convention d'engagement volontaire pour la remise en état agricole des terrains exploités en carrière.
- Suppression des budgets ZAC au 1^{er} janvier 2018.

Projet valorisation

LA FUTURE MAISON DU DÉPARTEMENT ET DU CENTRE MÉDICO SOCIAL

Éléments d'informations concernant la future MDD (Maison du Département) - CMS (Centre médico-social) de Barraux.

Dans le Petit Barrolin de Janvier, nous vous avons annoncé la prochaine démolition de la cave coopérative, et la construction sur une partie du terrain ainsi dégagé, de la future Maison du Département. Ce projet avance conformément à nos souhaits. Nous avons reçu depuis de la part des services du Département, quelques éléments d'information complémentaires sur ce que va apporter cet établissement aux habitants du Haut Grésivaudan et à Barraux.

La Maison du Département / Centre Médico-Social de Barraux permettra aux usagers de disposer de services publics à proximité, dans les secteurs médico-sociaux suivants :

- **l'autonomie** : aides aux personnes âgées, notamment en matière d'APA, et aides aux personnes handicapées, notamment en matière de Prestation de Compensation du handicap (actuellement, le service autonomie en charge des instructions des demandes est basé à Bernin) ;
- **l'action sociale** : accès aux droits, suivi social des familles, logement (dont les aides au titre du Fonds de solidarité Logement), aides financières (allocations mensuelles et secours d'urgence), insertion (suivi des allocataires du RSA...) ;
- **la protection maternelle et infantile** (visites à domicile pré-natales et post-natales, permanences de puéricultrice, agrément des assistants maternels, suivi des établissements d'accueil des jeunes enfants...) ;
- **la protection de l'enfance** (avec possibilité de rencontres des familles sur le site de Barraux pour les familles du Haut Grésivaudan).

➤ **Globalement, les nouveaux locaux permettront :**

- **de diversifier l'offre aux familles** (réalisation d'actions collectives sur la MDD...) ;
- **d'accueillir plus facilement les professionnels "nomades"** (en déplacements fréquents) qui auront ainsi une facilité pour mener des rendez-vous sur les 2 sites du Département (Barraux et Froges).

Les responsables des services techniques du Département seront également basés à Barraux, ce qui permettra de renforcer les liens de proximité dans les secteurs suivants :

- De la voirie départementale.
- De l'éducation (collèges).

Par ailleurs, l'installation de la MDD et du CMS à Barraux permettra de développer la dynamique locale, mais aussi le commerce local, avec la présence de :

- 70 professionnels du Département ;
- Des usagers du centre médico-social (en moyenne on estime qu'un CMS effectue 140 accueils physiques par semaine) ;
- Des partenaires (entreprises, associations, collectivités...) des services du Département présents ponctuellement sur site ;
- La mise à disposition de salles pour nos associations.

Explications sur le projet :

Contrairement à ce qu'ont écrit les membres du "collectif transparence Barraux" (*sic*), **ce projet ne sera pas financé par les barrolins** et les avantages de ce projet pour la commune sont nombreux, tels qu'indiqués ci-dessus.

Le point sur l'aménagement du secteur :

Lors de l'élaboration du PLU et dans le cadre des discussions avec le Département, il avait été décidé que le rond-point du pont de la Gache serait financé par le Département, celui de la cave coopérative devant être réalisé et financé par le porteur du projet de réaménagement de la zone.

Pour information, quand les élus ont rencontré des aménageurs potentiels, aucun n'a accepté de prendre en charge la réalisation de ce 2^e rond-point.

Il est évident que n'importe quel projet sur cette zone impliquera la démolition et le désamiantage du site et la réalisation d'un rond-point.

L'accord conclu avec le Département pour la construction de la MDD, **inclut la réalisation des deux giratoires de la Gache**, qui seront intégralement payés par le Département pour un montant de **1,2 M€** (chiffres du département). Le financement et les aménagements annexes de la MDD incluent aussi des parkings qui pourront être utilisés par les habitants de Barraux.

En contrepartie, la commune de Barraux cède, pour 1€ symbolique, le terrain d'une valeur de **80 000 €** (2 140 m² sur une surface totale de 8 000 m²). Elle prend à sa charge la démolition et le désamiantage pour une valeur estimée de **130 000 €** (appel d'offre en cours).

SI ce projet aboutit, l'impact financier pour la commune sera de :

- Terrain : 80 000 €
- Démolition et désamiantage : 130 000 €
- Total : **210 000 €**

SI ce projet ne devait pas aboutir, l'impact financier sera de :

- Démolition et désamiantage : 130 000 €
- Réalisation d'un giratoire : 600 000 € à charge pour la commune
- Soit un total de **730 000 €**

Calendrier prévisionnel

L'objectif du Département est de prendre possession du bâtiment fin 2019. Les travaux devraient débuter début 2019.

Réalisation des giratoires de la Gache

Certains élus de l'opposition semblent découvrir que la circulation au niveau de la Gache est chargée et écrivent aux services départementaux, pour en demander la fluidification.

Alors que toutes les informations sur les futurs ronds-points leur ont été fournies en conseil municipal, ils font mine d'en ignorer l'existence.

Comme nous vous l'avions annoncé deux ronds-points giratoires viendront bientôt remplacer les feux du pont de la Gache et du carrefour. Ces ouvrages permettront de fluidifier le trafic.

Ce qui a été fait :

Consultation bureau d'étude : juillet 2017

AVP (avant-projet) : 15 décembre 2017

PRO (projet) : carottage pour précision de la structure jeudi 18 janvier 2018 ;

Rendu PRO : réalisé en février 2018 ;

Rédaction des pièces administratives : semaine du 8 au 20 mars ;

CAO (commission d'appel d'offres) pour avis préalable : 3 avril 2018 ;

Consultation des entreprises : à partir du 11 avril 2018 ;

Ce qui va se faire à court terme :

Remise des offres au Service de la commande publique :

pour le 17 mai 2018 ;

CAO d'ouverture des plis : le 24 avril 2018 ;

Analyse des offres : du 23 mai au 1 juin ;

CAO : le 19 juin 2018 ;

Notification : le 4 juillet 2018 ;

Période de préparation : 1 mois ;

Planning du chantier :

Le démarrage est prévu pour le 6 août 2018. Durée du chantier 3 mois. Les ronds-points devraient donc être opérationnels à l'automne 2018.

Futurs aménagements des 2 ronds-points à La Gache



Sécurité

Alain BAUD

APPEL À BÉNÉVOLES

Le citoyen, acteur de la sécurité civile

Nous avons à Barraux de nombreuses manifestations rassemblant des centaines de personnes : vide-greniers, marché de Noël, manifestations et concerts au fort dont la sécurité nous incombe. Il est devenu indispensable de mettre en place notre propre « Réserve Communale de Sécurité Civile ».

On a pu remarquer, que lors d'événements importants, d'intempéries ou de manifestations sportives, festives ou culturelles, les communes s'appuyaient sur des bénévoles qui prêtaient leur concours aux élus déjà très sollicités. Cette situation de fait a rapidement mis en exergue, que ces bénévoles n'avaient aucune existence légale et ne bénéficiaient d'aucune couverture sociale en

cas d'accident, faisant rejaillir sur le Maire, toute la responsabilité civile et pénale.

Pour remédier à cette situation, le législateur a promulgué une loi par laquelle, il est désormais permis aux communes de requérir à des bénévoles, qui par un acte d'engagement, deviennent des intervenants du service public. En vertu de ce cadre d'emploi, ils bénéficient de la protection juridique et sociale de la Fonction Publique Territoriale.

Le principe est de la plus grande simplicité. Dans un premier temps, le Conseil Municipal, vote par délibération, la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile, délibération qui est adressée de facto à la Préfecture. Dans un deuxième temps, il suffit de faire signer un acte d'engagement

individuel aux personnes désirant remplir les missions dévolues à cette réserve Communale. Aucune condition, de compétence, d'aptitude physique ou d'âge (Hors Mineurs) n'est exigée. Nous sommes en train d'en élaborer le règlement.

Il nous manque des bénévoles volontaires.

Si vous souhaitez nous rejoindre inscrivez-vous en mairie.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique, créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle a pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité en cas d'événements ou situations particulières.



Internet

Alain BAUD

DU CÔTÉ DU HAUT DÉBIT ET DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique sur le Grésivaudan se poursuit avec déjà deux nœuds de raccordement optiques (NRO) construits. Actuellement 6 sont en travaux, 3 pour lesquels le permis de construire a été accepté et un dernier en cours d'instruction. Ainsi les délais pour une couverture de 99 % du territoire au plus tard en 2024 seront respectés.

Barraux fait partie des premières communes qui pourront bénéficier de cette technologie, et les premières prises pour les particuliers devraient être raccordables d'ici la fin de l'année 2018.

Le calendrier de déploiement sera établi par le délégataire du Département dans les prochains mois. Il permettra à chacun de connaître plus précisément la date à laquelle son foyer ou son local sera éligible à la fibre optique.

En attendant, si vous souhaitez profiter d'un débit supérieur à celui que vous obtenez actuellement, le Département a modernisé son réseau wifi afin de permettre à certains secteurs de bénéficier d'un débit boosté (jusqu'à 20 MO descendants et 5 MO montants pour les particuliers, 100 MO pour les entreprises).

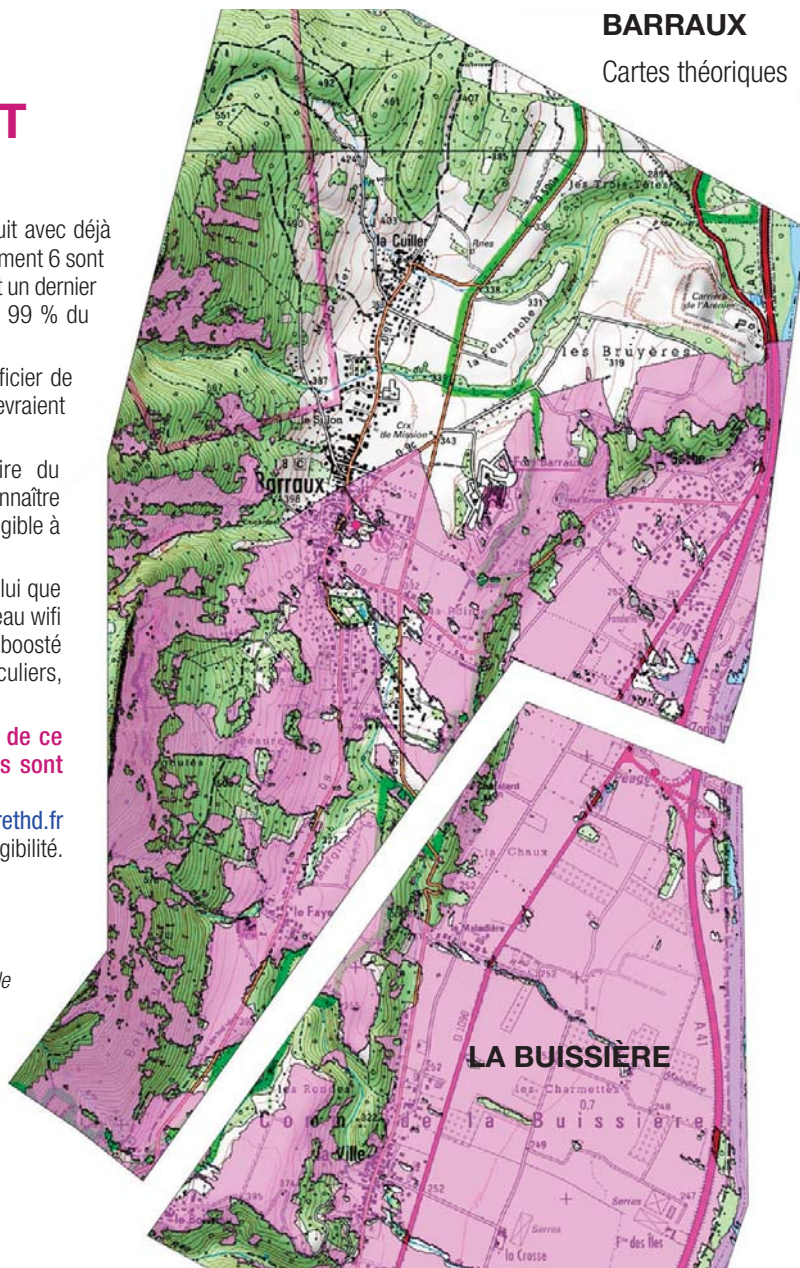
La carte ci-dessous vous indique la couverture théorique de ce réseau haut-débit radio sur Barraux. Les zones couvertes sont représentées en violet.

Vous pouvez retrouver cette carte théorique sur le site www.iserethd.fr et également y demander une étude gratuite pour valider votre éligibilité.

Carte de la commune de Barraux et de la commune de La Buissière pour les personnes en limite de communes et intéressées par le 20M radio.

BARRAUX

Cartes théoriques



Travaux

Dans la continuité du cheminement piétonnier entre le restaurant « Le Relais » et le pont de la Gache, **l'éclairage jusqu'au pont** a été réalisé avec la pose de candélabres. Des spots seront posés le long du pont. La sécurité sera ainsi assurée pour les nombreux déplacements vers Pontcharra d'ici fin avril.



Suite à la dernière crue, **les travaux de La Cuiller ont démarré**. Quatre mois et demi de travaux seront nécessaires pour rendre son aspect initial à ce quartier. Une réunion de concertation avec les riverains devrait avoir lieu dans les jours à venir.



Avec le printemps, la végétation reprend ses **droits**. Notre équipe technique se tient prête à la maîtriser. Entre le fort, les espaces verts, les tontes et le nettoyage des bords de route, il faut pratiquement 3 semaines de travail à 3 agents pour tout réaliser. Le cycle suivant revient donc très vite !

Après les inondations de février, **l'entrée de Barraux par la rue de la Corva a fait peau neuve**. Remise en état du parking et réfection des espaces verts. Des arbustes seront plantés pour agrémenter l'ensemble.



Le parking du fort a lui aussi été réaménagé.

Celui-ci a été nivelé, compacté et surfacé avec du concassé pour que les Barrolins et les visiteurs puissent se garer en toute sécurité.

Nous déplorons déjà le manque de civisme de quelques personnes sans scrupule, qui sont venues faire, sur ce site, du Gymkhana ou des acrobaties avec leurs véhicules, nous obligeant ainsi à le retravailler, et ce, avant même sa mise à disposition.



Le parking des gîtes lui aussi a été transformé.

Les dalles gazon ont été enlevées pour laisser la place à du gravier, plus facile à entretenir.



Scolaire

Valérie BERGAME

L'HEURE DE LA FIN DES RYTHMES SCOLAIRES A SONNÉ À BARRAUX

Pour rappel, la municipalité avait opté en septembre 2014 pour un modèle à 4,5 jours d'école, dont le mercredi matin travaillé et un regroupement des Temps d'Activités Périscolaires le mardi après-midi. La principale raison de ce choix étant de respecter au mieux le rythme de l'enfant.

Déjà fin mai 2017, les enseignants des écoles élémentaire et maternelle avaient annoncé, par un courrier au Maire, leur souhait de sortir des rythmes scolaires et revenir à la semaine des quatre jours.

Lors des conseils d'école de juin, les représentants des parents d'élèves avaient fait cette même demande.

Sur les 60% de réponses (maternelle) et 58% (élémentaire), 79% des parents (taux identique pour les deux écoles) ont répondu qu'ils étaient favorables à un retour à la semaine à 4 jours.

La principale raison de ce souhait est la fatigue de l'enfant (100% en maternelle et 94% en élémentaire). L'organisation professionnelle et familiale étant très faiblement mises en cause.

Les parents qui ont répondu souhaiter rester sur le rythme des 4,5 jours ont surtout évoqué des raisons d'organisation familiale ou professionnelle.

Lors du conseil municipal du 9 novembre 2017, les élus ont voté à l'unanimité des présents et représentés, la volonté de revenir à la semaine des quatre jours.

Mi-janvier, le service des transports de l'intercommunalité le Grésivaudan, a accordé les modifications dues à ce retour à 4 jours (soit la disparition des transports scolaires « La gache/écoles du village » du mercredi matin).

Le 31 janvier 2018, lors du conseil de l'école élémentaire, les 2 élues municipales (Michèle Martin Dhermont et Valérie Bergame), les 6 enseignantes et parents d'élèves (5 classes représentées sur 6) ont voté à l'unanimité le retour de la semaine à 4 jours.

Le 1^{er} février 2018, les résultats du vote lors du conseil d'école maternelle ont été identiques : les 2 élues municipales, 3 enseignantes et 3 parents d'élèves (pour 3 classes) ont voté à l'unanimité l'abandon des rythmes scolaires.

Durant ces 3 ans, nos agents, féminins pour la plupart, se sont fortement investis dans ces TAP. Très inquiètes au départ, elles ont su avec professionnalisme, créer puis gérer les différentes activités, poste complètement nouveau pour la grande majorité d'entre elles. Nous les remercions chaleureusement. Nous remercions aussi tous les intervenants. Toutes et tous ont fait que ces trois années laisseront de bons souvenirs.



À cette période, parce que le décret n'était pas encore officiel, que les délais étaient trop courts pour modifier l'organisation de la rentrée 2017 et qu'ils voulaient une concertation de tous les parents d'élèves, les élus de la municipalité avaient opté pour le maintien du rythme de 4,5 jours durant une dernière année.

Ce travail de concertation a démarré en septembre 2017, avec un questionnaire remis à chacun des 147 élèves de l'école élémentaire et 65 de la maternelle, leurs parents devant répondre avant le 15 octobre.



Scolaire

Valérie BERGAME

PROJET ARTISTIQUE

Dans le cadre de leur projet artistique « Communiquer à travers les arts visuels », les élèves des trois classes de l'école maternelle travaillent avec Éric Fitoussi.

Avec son aide, chaque classe va réaliser un petit film d'animation, élaboré au cours de sept séances (découverte des objets du précinéma et des effets spéciaux, création du scénario, fabrication des décors, des personnages, des accessoires, prises de vues, prises de sons et montage).



Le Sou des Écoles finance ce beau projet. Et pour finir cette aventure en beauté, les enseignantes inviteront les enfants et leurs parents à visionner les films lors d'une projection privée au cinéma de Pontcharra.



Espace jeunes

Magali BOSSY

LES VACANCES DE FÉVRIER

Un séjour d'une semaine a été organisé à "Serre Chevalier".

10 Barrolins ont participé : 5 de 6 à 11 ans et 5 de 11 à 17 ans.

Sur place les plus jeunes ont pu faire du ski de fond, des raquettes, du ski joëring, de la luge et du patin à glace, accompagnés d'un moniteur et de leurs animateurs.

Les ados ont, quant à eux, fait du ski de piste, du snowboard, du Bob Kart, sans oublier notre promenade dans Serre Chevalier.

Une excellente semaine où soleil, neige, bonne humeur et parties de rigolade étaient au rendez-vous.



La deuxième semaine était consacrée au 6-11 ans.

Tous les jours une activité différente : équitation, mille bornes, cuisine, hockey sur goudron etc...



Les mercredis

Le mercredi, il n'y a pas de souci pour les "6-11 ans" si tu as envie : piscine, luge, patinoire, amphibiens, atelier cuisine, masque de carnaval de 11h30 à 18h pour un moment de fantaisie.



Les soirées ados

Vive le vent, vive le vent, vive le vendredi à Barraux, les ados 11-17 ans sont de sortie ou restent sur place. Au programme : laser Game, patinoire, bowling, raclette, fondue savoyarde.

Si ça te dit tous les vendredis de 18h30 à 22h.



Inscriptions ou renseignements :
Espace jeunes : tél 04 76 45 91 47
06 88 98 72 42

Par mail : jeunessebarraux@mairie-barraux.fr

Les programmes des mois de mai, juin et début juillet seront disponibles sur le site de la mairie. Il y aura des séjours pour les 6-11 ans et pour les ados pendant les grandes vacances de cet été.

L'espace jeunes sera ouvert du 09/07 au 03/08/18 et du 27/08 au 31/08/18.

Séjour Bretagne

Cet été, l'Espace Jeunes et le comité de Jumelage Barraux-Lanhouarneau proposent un séjour à Lanhouarneau pour les 10-17 ans.

Nous partirons en même temps que le comité de Jumelage du vendredi 13 au mardi 17 juillet 2018.

Nous ferons du camping et des activités nautiques tous les après-midi.

Le but de ce séjour est de recevoir les Jeunes de Lanhouarneau pour les vacances d'hiver de Février 2019.

Vous pouvez dès aujourd'hui vous pré-inscrire à l'Espace Jeunes.

Attention places limitées à 14 enfants.

CCAS

Magalie BOSSY

DES BARROLINS A L'HONNEUR



58 maisons décorées ont été primées en 2017.

Le CCAS et la commission cadre de vie ont invité les lauréats primés pour la remise des prix des plus belles illuminations et pour leur contribution au fleurissement.

Nous remercions tous les Barrolins d'avoir illuminé leurs maisons en ces périodes de fêtes. Merci aussi aux nombreux Barrolins qui nous ont permis de garder notre fleur pour 2018.

Correspondant défense

Magalie BOSSY

COMMÉMORATION DU 19 MARS

Deux gerbes de fleurs ont été déposées devant le Monument aux Morts en souvenirs des morts de la guerre d'Algérie.



Le CCAS s'est réuni fin mars pour voter le budget, nous avons constaté que le changement de fournisseur pour le portage des repas a été bénéfique, car de plus en plus de repas ont été commandés.



Dimanche 29 avril
REPAS DE PRINTEMPS
12h Salle Vauban

pour les personnes de plus de 65 ans

Le CCAS vous invite pour la
FÊTE DE MÈRES
Samedi 26 mai à 11h salle Vauban

Cadre de vie

NETTOTAGE DE PRINTEMPS

Une nouvelle fois, les habitants de Barraux se sont mobilisés pour nettoyer les abords de nos routes. 2 camions de détritux en tout genre ont ainsi été collectés.

Merci à tous les participants pour leur geste civique.

Fnaca

Au 1^{er} trimestre :

- 20 janvier repas annuel, tirage des rois et souper, vœux de notre vice-président.
- Courant janvier, parution article pour la remise de médaille militaire de Louis Rodier sur la revue " L'ancien d'Algérie ".
- 31 janvier, obsèques d'un de nos adhérents Michel Chaléat.
- 1^{er} février Hommage à Michel au cimetière de Barraux.
- 4 février, participation à l'AG de l'UMAC à La Buissière.
- 23 février, participation à la réunion de secteur à Bernin.
- 6 mars, réunion des adhérents et casse-croûte. Jean Pierre Colombo se présente comme remplaçant du porte-drapeau si besoin.
- 19 mars, participation aux cérémonies à La Buissière et à Barraux (cimetières et Monuments aux Morts) et une petite délégation à Montferrat.
- 24 mars, en union avec l'UMAC, déjeuner salle de la Gache préparé par Loïc Chichignoud.
- 25 mars, participation au repas des anciens, merci au CCAS.

Projets 2^e trimestre :

- 25 mai réunion de secteur à Domène.
- 2 juin barbecue annuel au fort Barraux.



4 compères jouant à la cainche salle de la Gache le 19 mars 2018 : De G à Dr, Marcel, Georges, Jean et Maurice.

Club Le Furet

Octobre : notre sortie " grenouilles " dans l'Ain fut une réussite avec la visite chez un viticulteur où nous nous sommes promis de retourner.

Décembre : Noël au restaurant "Le Grillon" toujours très apprécié.

Janvier : Tirage des rois à la maison Bègue.

Février : Morue au " Grillon ".

Mars : Assemblée générale le 10 mars : renouvellement du bureau.

Le programme pour le 2^e trimestre est en cours d'élaboration.



Harmonie Les Enfants de Bayard

L'HARMONIE A FÊTÉ LE PRINTEMPS

Quelle belle idée de commencer le printemps avec un magnifique concert regroupant deux beaux orchestres d'harmonie. Samedi 24 Mars, l'harmonie Les Enfants de Bayard a offert un voyage musical à travers les musiques du monde, accompagné de la Lyre Saint Marcellinoise, une autre belle harmonie venant du sud Grésivaudan, qui a enchanté le public venu nombreux avec ses interprétations de musique de dessins animés et de Jazz.



Les Enfants de Bayard vous attendent nombreux pour leur concert de Gala qui aura lieu le 26 Mai au Coléo à 20h30 ainsi que pour la fête de la Musique le 16 Juin dans le Parc St-Exupéry.

Amicale des donneurs de sang

LES COLLECTES

Collecte du 28 mars à Barraux : Prévus 90 - Présentés 80 dont 3 nouveaux - Prélévés 76 poches.

AU NOM DES MALADES ET BLESSÉS QUI ONT BESOIN DE VOS DONS, UN GRAND MERCI.

En France 10 000 dons de sang sont nécessaires par jour.

1 000 000 malades sont soignés par an grâce au don de sang.

En raison du niveau faible des réserves en produits sanguins, l'EFS lance à nouveau une grande campagne de mobilisation. Nous comptons encore sur vous cette année.

Vous n'avez jamais donné votre sang, vous hésitez mais vous voulez sauver des vies, vous êtes âgés d'au moins 18 ans, vous pesez au moins 50 kg, venez lors de la prochaine collecte :

**VENDREDI 8 JUIN 2018
DE 16H30 À 19H45
SALLE POLYVALENTE
À CHAPAREILLAN.**



Remise des médailles récompensant les donateurs, lors de l'A.G. de l'Amicale, en présence des élus des 2 communes, Barraux et Chapareillan.

Le don de sang bénévole, je fais le geste sans savoir pour qui, mais en sachant pourquoi !

Sou des écoles

Nous espérons que les pamplemousses, livrés mi-mars, ont régalé une fois de plus vos papilles !

Pour poursuivre nos actions et récolter des fonds, nous vous avons proposé à la vente, au début du printemps, de jolis sacs en coton " esprit nature ", agrémentés des dessins de tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire. Merci aux enseignantes pour leur collaboration, ainsi qu'à tous nos artistes en herbe ! La livraison est pour bientôt...

À vos agendas :

La fête des écoles aura lieu le samedi 23 juin, sur la place de l'école élémentaire.

Nous vous y attendons nombreux !



Samedi 23 juin 2018 - Place de l'école élémentaire

Afin de faire évoluer la kermesse, nous recherchons des personnes pour proposer des animations.

Merci de nous contacter à
soucoledbarraux@gmail.com

Grandis-moi !

L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS

L'arrivée des beaux jours représente une bonne excuse pour partager de bons moments en famille et prendre soin de soi et des siens.

Grandis-moi vous propose différents rendez-vous :

Une « rando chèvres » aura lieu le mercredi 25 avril. Adaptée aux randonneurs en herbe, elle sera l'occasion de découvrir le petit troupeau de 9 chèvres de Nanou et Lorrie, élevé à Barraux, et de partager un petit goûter à « La Biquetterie ». (en partenariat avec le Baromètre).

RDV à 15 h au Baromètre ou à 15h30 à « La Biquetterie ».

Une « journée jeux », avec jeux en bois, jeux de construction et jeux de société, sera organisée le 1^{er} mai à la salle Pieds Nus, de 10h à 17h. Pique-nique partagé sur la terrasse à midi et chasse au trésor (à partir de 10 ans) l'après-midi.

Une « après-midi Yoga et Philosophie » est prévue le 23 mai à la Maison Bègue. S'amuser ensemble à réfléchir, penser, s'exprimer et jongler avec les idées autour de questions sur la vie et le monde, séance de philosophie proposée par Patricia Kinet. En parallèle, une séance de yoga, spécialement concoctée pour les enfants, sera animée par Laurence Muzet.

Ces ateliers sont prévus pour les enfants âgés de 5 à 11 ans.

Réservations par mail.



Une soirée « Paroles de papas » aura lieu le 30 avril au Baromètre à 20h30. Les soirées « Paroles de parents » sont devenues un classique de Grandis moi. mais le plus souvent, elles sont fréquentées par les mamans. Réunis autour d'un verre, ils partagent leurs idées, leurs expériences, leurs astuces et leurs connaissances.

Une soirée « Ciné en plein air » pour aborder le sujet du bonheur est programmée le 4 juin au Baromètre à partir de 18h. Après la diffusion du documentaire « C'est quoi le bonheur pour vous ? », des ateliers, la projection de vidéos sur cette même question seront proposés.

Renseignements : 07.70.38.69.23
ou assograndismo@gmail.com

Et toujours, un mercredi sur deux, les rendez-vous **Mom'en confiance**. Ce temps reste dédié aux familles et aux enfants de 0 à trois ans. Prochaines dates : 25 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin. Au cabinet de sage-femme de Barraux.

Tennis

INSCRIPTION AU CLUB

L'adhésion au club est possible en cours d'année, elle inclut la licence de la FFT ainsi que l'accès au terrain de tennis jusqu'au 31 août 2018.

Cours de Tennis

Le club propose des cours collectifs adultes et enfants sous la direction d'un professeur diplômé.

Tournoi Interne 2018

Le club organise son tournoi annuel féminin et masculin à partir du mois de mai 2018. Pour vous inscrire, contactez le club. Les finales sont programmées le vendredi 29 juin 2018.

Stage Tennis

Le club organise des stages d'une semaine pendant les vacances de printemps et d'été.

Renseignements : par Téléphone au 06 74 47 95 43 ou par email: granier.andre@orange.fr



Cie Artiflette

LA PISTE AUX ÉTOILES

En mars 2018, la Cie Artiflette a accueilli à la Salle Vauban "La Piste aux étoiles" (Miette et Cie) dans le cadre du festival "Zéro-6", organisé par l'Espace Paul Jargot (Crolles) en partenariat avec 4 compagnies du Grésivaudan : Miette et Cie, L'Envol, Air d'Ailleurs et Artiflette.

Plus de 100 personnes ont répondu présent. La Cie Artiflette les a accueillis avec un espace convivial de jeux : espace petite enfance, grands jeux en bois, kaplas... et un goûter !

Dans le cadre de ce même festival, la Cie Artiflette a présenté son spectacle "Bobines et Flacons" à La Chapelle du Bard et à Crolles. Une réussite pour la première édition de ce festival !

Fin mars, dans la foulée de notre "Assemblée Générale", tous les membres de la compagnie ont suivi avec plaisir une très riche formation de 3 jours avec l'organisme d'Education Populaire "L'escargot Migrateur" intitulée "Coopération et Pratiques collectives".

Notre été se met en place avec notamment des programmations prévues au Festival du Grand Bornand "Au bonheur des Mômes" avec "Bobines et Flacons", ainsi que le Festival des Humoristes de Tournon sur Rhône, avec "Le Rocket Tiger Circus".

L'équipe "Grési dos d'ânes" est en pleine préparation d'une deuxième édition de tournée à



dos d'âne à travers le Grésivaudan. Celle-ci aura lieu en septembre-octobre cette année.

Notez également, dès aujourd'hui, notre prochain "Week-end pétillant" qui aura lieu les 13 et 14 octobre. Au programme : notre dernière création "Les Copains d'en bas" ainsi que des spectacles familiaux et un retour tout frais sur la tournée Grési dos d'ânes.

Plus d'infos : www.artiflette.com

Les pénélopes

LE PUCIER DES COUTURIÈRES

Le pucier des couturières du 4 mars 2018 s'est avéré une fois de plus un grand succès.

Les exposants venus plus nombreux que l'année dernière (72 tables pour une trentaine d'exposants), nous ont manifesté leur satisfaction et leur désir de revenir au Fort en 2019.

Beaucoup de visiteurs y ont trouvé force dentelles, boutons, tissus, catalogues ou livres pour assouvir leur passion de couture, tricot et autres loisirs créatifs.

Le 21 avril 2018 aura lieu notre expo-vente de printemps à la Maison Bègue, nous vous attendons nombreux.

Pour rejoindre notre association :
assoc-les-penelopes@hotmail.fr



Barrolin Service

CRÉA'PASSION 2 JUIN 2018 AU FORT BARRAUX DE 10H À 17H30

La salle VAUBAN de Fort Barraux accueillera, cette année encore, le salon Créa'Passion, organisé par l'association Barrolin-Service.

Des créateurs amateurs exposeront leurs réalisations et vous feront partager leur passion des loisirs créatifs.

Des associations de la région viendront également vous faire découvrir leurs activités dans des domaines variés comme le patchwork, la couture, la dentelle aux fuseaux, les perles, les bijoux, le scrapbooking et bien d'autres talents.

La boutique "Antone et Linette" de St Helène du Lac proposera des tissus et de la mercerie.

Le magasin Ki-Sign, du Touvet, spécialisé dans le support de découpe et les tatouages éphémères sera présent.

Nous rappelons que l'emplacement est gratuit. Seule demande, facultative, de notre part : offrir un petit cadeau pour la tombola.

Alors, si vous avez envie de découvrir de nouvelles activités ou tester votre propre créativité, des

ateliers ainsi que des démonstrations vous seront proposés dès le matin.

Le point fort de la journée sera, comme d'habitude, dès 14h30, le défilé des groupes de couture de Barraux et la Buisnière, avec la présentation de leurs projets couture de l'année ainsi que le défi des ados.

Retenez bien la date, samedi 2 juin, et venez nombreux profiter de toutes les belles surprises, l'entrée est libre !

Infos exposants : Nathalie Craig 0677912458, Béatrice Sauvage 0607358369



Comité de Jumelage

BILAN DE L'ANNÉE 2017

- La venue de nos Amis Bretons qui nous ont concocté un "kig ha farz" très apprécié.
- Notre participation au nettoyage de printemps.
- L'organisation du vide-greniers.
- Le repas famille.
- Le forum des associations qui a permis à quelques familles de découvrir notre projet "d'échange jeunes", notre projet phare 2018 en partenariat avec la Mairie et l'Espace Jeunes.
- Vente de crêpes lors du marché de Noël.

Projets pour l'année 2018

- Notre Assemblée Générale Extraordinaire avec thème principal le fonctionnement en collégialité.
- Le séjour en Bretagne du 13 au 17 juillet 2018 avec accompagnement "des jeunes" en partenariat avec l'Espace Jeunes et la Mairie.

- Reconstitution de nos activités : repas familles, nettoyage de printemps, vide-greniers, forum des associations et marché de Noël...



Club Timbrophile HG

LE CLUB PHILATÉLIQUE CHANGE DE NOM

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 10 février 2018 à Ste-Marie d'Alloix, le Club Philatélique Bayard est devenu le **CLUB TIMBROPHILE DU HAUT GRESIVAUDAN**.

Ce nom a été choisi par les adhérents. Il a été jugé comme plus représentatif de notre activité et permet d'englober tous les villages d'où sont issus nos adhérents actuels.

Lors de cette même assemblée, le club s'est doté de nouveaux statuts. Dans l'Assemblée Générale Ordinaire qui a suivi, un nouveau bureau a été élu pour trois ans. Sans surprise, ses membres sont inchangés.



Cie Le Puits

L'ÉVÉNEMENT FRAGILITÉS



"L'Événement Fragilités" du 15 au 19 janvier a été un moment extraordinaire. Un regard de l'art, à travers spectacles, musique, danse, ateliers, terre, peinture sur la fragilité de l'homme et de la terre... Nous avons été rejoints par de nombreux bénévoles, et ensemble nous avons accueilli 900 personnes sur les différentes soirées, sur les thèmes de la solitude, l'exil, l'écologie et la différence. Nous avons été frappés par la puissance d'un tel thème, à quel point il parle aujourd'hui. Sur le plan financier avec des petits et grands dons, la mise à disposition de la salle Vauban par la Mairie de Barraux et l'aide de la Communauté des Communes, nous avons pu rentrer dans les frais. Incroyable...

"Je suis revenue chez moi ressourcée, avec cette confiance que les pierres de vie et de beau que chacun peut poser là où il est, peuvent faire bouger le monde".

Pour Mary et Michel ça a été l'occasion de jouer la dernière représentation du : "Pays d'Igor" en présence du metteur en scène Benoit Postic, d'amis qui ont permis à ce spectacle de voir le jour, de tant de personnes qui ont jalonné sa vie pendant 25 ans... Moment inoubliable en présence d'Igor lui-même, de toute sa famille, la Communauté de l'Arche où Igor habite maintenant, et un très nombreux public. Pendant le spectacle Igor a réussi à établir un dialogue entre nous sur scène et lui dans le public. C'était un croisement entre l'imaginaire et le réel, une véritable célébration de vie.

"Beaucoup d'émotions pour moi ce soir en vous voyant sur scène pour la dernière" du pays d'Igor". De la gratitude, de l'émerveillement et de l'Amour vous qui avez transformé vos fragilités... en spectacle..."



Foot Chapoba

MANIFESTATION FOOTBALLISTIQUE EUROPÉENNE, CATÉGORIE VÉTÉRANS, UNIQUE EN DAUPHINÉ

Ils vont venir...ils seront tous là ! Ecosais, Italiens, Portugais, Français (de Arles et de Hyères) pour affronter sportivement les "CHAPOBA" (Chapareillan, Pontcharra, Barraux), les Barbarians locaux.

Comme on peut lire "Tintin et Milou" jusqu'à 77 ans... les CHAPOBA et leurs invités vous prouveront que l'on peut jouer au foot, même à 60 ans.

Certes ils courent peut-être un peu moins vite qu'à 20 ans, le dribble est un peu moins efficace, alors il faut parfois laisser un peu traîner la jambe pour arrêter l'adversaire, mais ne les prenez pas pour des "tamalous" !... Ils ont de l'expérience, de beaux restes côté technique, et surtout un gros cœur pour ce ballon rond. Peut-être un point noir ? ...les décisions de l'arbitre souvent contestées, mais toujours de bonne foi !!

Alors à vos agendas pour réserver votre journée et venir nombreux les applaudir.

Samedi 9 juin 2018 de 9h à 18h, stade Louis REY à BARRAUX.



Avec la participation des équipes de :

- GREATER GLASGOW OLD GUARD (Ecosse)
- CÔME (Italie)
- ARC PAÇO (Portugal)
- ARLES
- HYÈRES
- CHAPOBA (Chapareillan, Pontcharra, Barraux)

Toutes les équipes s'affronteront. À l'issue de la journée un classement sera établi et déterminera le vainqueur.

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

1^{ère} Cie Tir à l'arc

CONCOURS DE TIR À L'ARC

Le week end du 5 et 6 mai 2018, la 1^{ère} Cie de tir à l'arc de Pontcharra organise une compétition de tir 3D au fort Barraux, épreuve qualificative pour les championnats de France individuels qui l'année dernière a permis d'accueillir plus de 150 archers.

À cette occasion, le challenge René Pirodon sera remis en jeu par le club du Bourget du Lac qui devra le gagner encore une fois pour le garder définitivement.

Le concours du samedi commencera à 11h et celui du dimanche à 10h.



Amicale Boules

UNE NOUVELLE SAISON

Après une pause hivernale, le bureau de l'amicale prépare sa saison 2018. Riche en concours qui débuteront le 14 avril avec le challenge Gratier, pour se terminer le 15 septembre par le concours Doco. Pas moins de dix concours seront proposés pour le bonheur de tous les amoureux des jeux de longue.

Cet hiver, beaucoup de nos sociétaires et adhérents se sont entraînés dans des bouledromes couverts des environs, mais tous ont hâté de se retrouver au Clos de La Guinguette pour rejouer en plein air.

Si vous êtes intéressés par ce sport, ou simplement pour le découvrir, venez nous rejoindre pour des parties conviviales.

Programme des challenges 2018 :

- Samedi 14 avril :** Gratier
- Samedi 28 avril :** Perrin
- Samedi 12 mai :** Commerçants et artisans
- Samedi 2 juin :** Amitié
- Samedi 16 juin :** Municipalité
- Samedi 8 juillet :** Amicale
- Samedi 21 juillet :** Coucou Savoyard
- Samedi 18 août :** Guinguette
- Samedi 1 septembre :** Fostier
- Dimanche 15 septembre :** Doco

Samedi 4 novembre : Repas salle de la Gache.

Pour plus de renseignements, contacter le président Patrick Fostier au 04 76 71 91 25.

Barorando

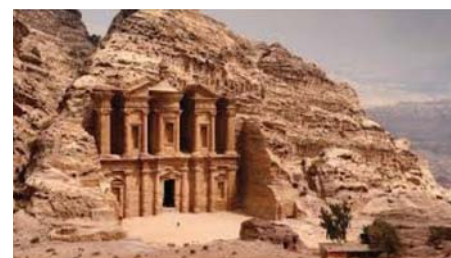
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association des compagnons de la marche propose à ses adhérents 3 sorties par semaine, de niveaux différents, les lundis, mardis et jeudis. Ces sorties font partie d'un programme planifié sur deux mois.

Quelques exemples de sorties en avril : le col du Gourlu, la Dent du Chat et le Grand Manti, les chalets Bouchet dans le Beaufortin.

En complément de ces sorties régulières, l'association propose des séjours d'une semaine et des grands voyages.

Cette année une quarantaine de participants iront découvrir les merveilles de la Jordanie et de Petra, ou l'Andalousie avec le célèbre Caminito del Rey.



Barraux pétanque

C'EST REPARTI !

Le 16 février 2018, l'association Barraux Pétanque a invité ses adhérents à un tirage des rois à la salle de la Gache.

Les prochains concours ouverts auront lieu les 3 juin, 1 juillet, 5 août et 26 août 2018.

Le concours sociétaire aura lieu en septembre.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 18 décembre 2018.

Vous êtes invités à adhérer

Contacter le président au 06 30 60 64 98



MJC

LE CARNAVAL DE LA MJC



Le carnaval de la MJC a cette année encore connu un grand succès ! La météo a permis un beau défilé dans les rues du village puis jusqu'au fort, accompagné par la batucada.

Après une petite restauration proposée par le groupe capoeira, Mr Carnaval a fini sur le bûcher, sous les yeux brillants des enfants.

La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse dans une ambiance très sympathique !

Merci à vous tous qui donnez de petits ou de grands coups de main !!



La MJC vous propose pour cette fin d'année deux stages de self défense, encadré par Benoît, policier. Informations à suivre.

Mais.... le mois de juin approche à grands pas. La MJC vous donne rendez-vous SAMEDI 16 JUIN au fort pour sa FETE DE FIN D'ANNEE. Des ateliers découvertes (gravure, VTT, gym, escalade, stretching...) vous seront proposés à partir de 10h ; s'en suivra un pique-nique partagé puis les spectacles de danse, gym et capoeira !

**Nous vous attendons nombreux !
Merci à tous !**

Avril

Mercredi 11

- THÉÂTRE "LES CLOWS TIC ET FROC"
Commission culture
→ 20h30 Salle Vauban

Samedi 14

- REPAS DANSANT - QDD
→ 19h Salle Vauban

Samedi 21

- CAPOEIRA - Section capoeira MJC
→ à partir de 15h Salle Vauban

Mercredi 25

- CONFÉRENCE - UICG
→ 19h30 Salle Vauban

Dimanche 29

- REPAS DE PRINTEMPS - CCAS
→ 12h Salle Vauban
- CHALLENGE - Club Timbrophile
→ Salle de La Gache

Mai

Samedi 5 et Dimanche 6

- CONCOURS 3D - 1^{ère} Cie de Tir à l'Arc
→ Fort Barraux

Mardi 8

- COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Municipalité
→ 11h Monument aux morts

Samedi 12

- CONCERT
HOMMAGE À DUKE ELLINGTON
Commission culture
→ 20h30 Salle Vauban

Samedi 12 et dimanche 13

- LES BELLES MÉCANIQUES
EXPO VOITURES - UMA
→ 10h à 20h Fort Barraux

Vendredi 18

- CONCERT
ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE
Commission culture
→ 20h30 Salle Vauban

Jeudi 24

- CONCERT DE BLUES - AWEK
Commission culture
→ 20h30 Salle Vauban

Samedi 26

- FÊTE DES MÈRES
Commission CCAS
→ 11h Salle Vauban

Juin

Vendredi 1^{er}

- SOIRÉE ÉLECTRO - SECRET MAKER
Commission culture
→ 20h30 Salle Vauban

Samedi 2

- CRÉA PASSION - Barrolin service
→ Salle Vauban

Samedi 9

- CONCERT DE PIANO
Association musicale de Barraux
→ Salle de La Gache
- TOURNOI DE FOOT INTERNATIONAL
CHAPOBA
→ En journée au stade Louis Rey

Dimanche 10

- CONCERT DE GUITARE
Association musicale de Barraux
→ Salle de La Gache

Samedi 16

- FÊTE DE LA MJC - MJC
→ Fort Barraux et Salle Vauban

Jeudi 21

- FÊTE DE LA MUSIQUE - La Bassine
→ 20h30 Salle Vauban

Samedi 23

- FÊTE DES ÉCOLES - Sou des écoles
→ Place des écoles

Mercredi 27

- CONFÉRENCE CULTURE
HISTOIRE DE LA SAVOIE
→ 20h30 Salle Vauban

Vendredi 29

- CONCERT MUSIQUE EN GRÉSIVAUDAN
Commission culture
→ 20h30 Salle Vauban

Juillet

Mercredi 4

- RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
- GRÉSIBLUES FESTIVAL
Commission culture
→ 20h30 Fort Barraux

Mercredi 11 et jeudi 12

- FESTIVAL DE JAZZ - À Fleur de Peau
Commission culture
→ à partir de 12h Fort Barraux

Mercredi 18

- CINÉTOILES - « Ma vie de courgette »
→ à partir de 6 ans

Samedi 21 ou Dimanche 22

- FEU D'ARTIFICE - Barraux Festi'
→ 22h Fort Barraux



La saison culturelle a démarré sur les chapeaux de roues

15 février

Franç succès pour le lancement officiel de la saison culturelle, durant laquelle plus de 100 personnes ont visionné le diaporama présentant tous les spectacles de 2018 et ont pu apprécier un avant-goût du prochain Barraux Jazz Festival en écoutant le groupe "Blue color band" de Frédéric Mollot.



14 mars

Du mouvement pour le spectacle de **danse Hip Hop « Reconstitution »** proposé par La Bassine. Au plaisir de la danse et du mouvement se mêlait un questionnement sur ce qui fait notre identité, et sur nos origines. C'est à travers trois formes, trois états, trois danseurs, trois duos nommés Zig Zag, Chutchutchute et Essence que ce spectacle a pris toute son ampleur. Belle performance qui va, sans aucun doute, susciter des vocations.

11 avril

Les clowns Tic et Froc étaient censés faire rire les enfants. Mais c'était sans compter sur les parents qui ont beaucoup apprécié. Spectacle à réitérer aussi sans aucun doute.

Après ce début de saison à dominante théâtrale, les événements musicaux arrivent dès le 12 mai avec la soirée hommage à Duke Ellington. Ils se poursuivront tout le printemps jusqu'aux vacances d'été.

Réservez vos places sur la billetterie de la commune :

www.mairie-barraux.fr

Retrouvez l'actualité culturelle de Barraux sur la page Facebook Barrauxculture.

16 janvier

Dans le cadre de l'évènement « **FRAGILITÉS** » proposé par les Cies Le Puits et Le Chaudron Ambulant, un large public s'est rassemblé à Fort Barraux pour vivre 4 jours de grande intensité. Un regard de l'art, à travers spectacles, musique, danse, ateliers, peinture sur la fragilité de l'homme et de la terre... Plus de 900 spectateurs.

2 février

La Bassine nous a proposé « **la tête à l'envers** » un spectacle musical organisé en partenariat avec l'espace Malraux.

8 février

La Compagnie Le Puits a joué la très belle pièce « **Le Cantique des Cantiques** ». La création poétique et musicale, d'ombres, de lumières et d'images autour d'un texte millénaire nous a transporté au-delà de nous même. Une mise en scène simple et contemporaine, de Michel Vienot, nous a fait goûter la poésie du texte. Un pur moment de plaisir.

8 mars

Clap de fin en apothéose pour « **Les Filles aux Mains Jaunes** ». Comme un symbole, celui de l'émancipation des femmes, c'est lors de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes que cette pièce est revenue pour la seconde fois à Fort Barraux. Dans un décor singulier, les comédiennes de la **troupe Sel et Sucre** ont ainsi donné une ultime représentation qui une fois encore aura conquis le public barrolien.



20 mars

Le festival Zéro-6 ans, organisé par la Cie Artiflette, a connu un beau succès. Lila et ses amis du cirque Paka-pik, conte de la Cie Miette et Cie, ont fasciné les enfants comme les parents. La centaine de personnes présentes a été accueillie avec un espace de jeux : espace petite enfance, grands jeux en bois, kaplas... et un goûter ! Moment très convivial, à réitérer !

24 mars

Un large public pour le traditionnel **Concert de Printemps**. 170 spectateurs, 100 musiciens, la salle Vauban était pleine pour un superbe concert donné par l'harmonie les Enfants de Bayard et l'harmonie Saint-Marcellinoise. Nous avons pu entendre des œuvres de Wagner, Wagnéin, Mertens ou Bernstein jouées par les Enfants de Bayard, alors que la Lyre Saint-Marcellinoise nous a offert un concert sur le thème contes et légendes.

Le final joué par l'ensemble des deux harmonies a fait vibrer les boiseries de Vauban au rythme endiablé du Klezmer Karnival de Philippe Sparke.

Le groupe "Blue color band" de Frédéric Mollot, lors du lancement officiel de la saison culture 2018



Le festival de Jazz commencera le mercredi 11 juillet à 12 h avec un apéro concert + des ateliers + datage + concert + rencontre avec des musiciens professionnels en journée suivie de deux concerts en soirée.

Le jeudi 12 à partir de 10 h même programmation.

La Culture pour TOUS